

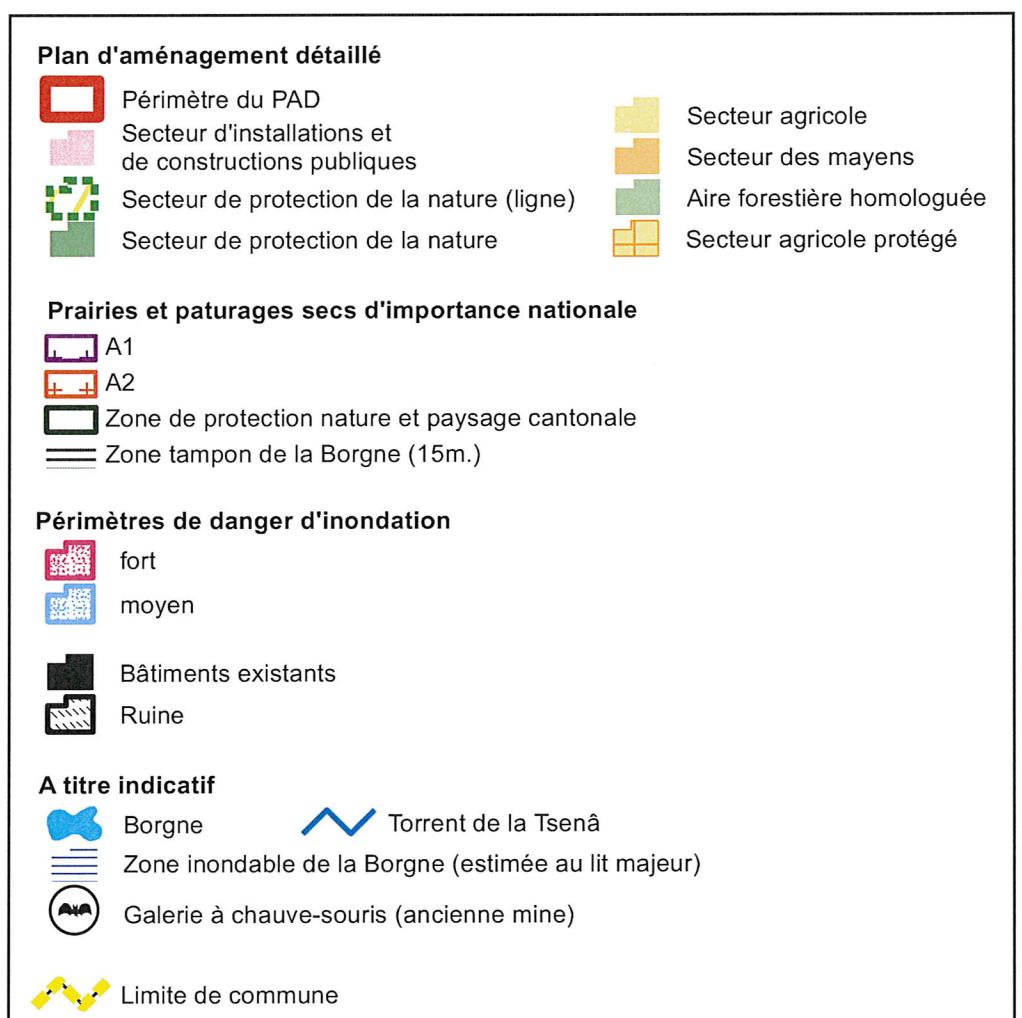


COMMUNES D'HEREMENCE ET DE ST-MARTIN

AIRE DE DETENTE "COMBIOULA NORD" (zone à aménager COM)

PLAN D'AMENAGEMENT DETAILLE

1:2'000



Décidé en assemblées primaires respectives du 22.06.2006

Commune d'Hérémence

Le Président :

Commune d'Hérémence
Michel

Le Secrétaire :

Commune de Saint-Martin

Le Président :



Le Secrétaire :

